Octobre 2026
Revue trimestrielle

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

le mag

Edito

C'est avec détermination que je m'adresse à vous au début de ce nouveau mandat du Conseil d'administration du CDG Charente-Maritime, qui constitue l'occasion de réaffirmer notre engagement commun au service des collectivités territoriales et de leurs agents, dans un esprit de dialogue, d'innovation et de proximité.

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale est bien plus qu'un partenaire technique : il est un acteur clé de la gestion des ressources humaines territoriales.

Nos missions sont multiples et essentielles : recrutement, gestion des carrières, formation et animation du réseau des Secrétaires généraux de mairie, conseil juridique et social, prévention des risques professionnels, inclusion, mutualisation de contrats d'assurance ou encore accompagnement des transitions professionnelles…

Chaque jour, nos équipes s'attachent à vous offrir des solutions adaptées, pour vous permettre de concilier performance administrative et qualité du service public.

Ce mandat s'ouvre sous le signe d'une ambition renouvelée d'agilité et d'écoute de vos besoins. C'est ainsi que la gouvernance que j'ai l'honneur de conduire, lance à l'occasion de l'élaboration du plan d'établissement, une démarche ambitieuse de modernisation et d'adaptation de notre organisation.

L'objectif de l'ensemble des élus qui constituent le Conseil d'administration comme des équipes de l'établissement est ainsi simplifier des démarches, poursuivre la digitalisation des outils et la protection des données et systèmes informatisés, mais également d'approfondir les pistes d'optimisation des moyens et ressources en fonction des compétences et du rôle dévolu au Centre de gestion auprès des employeurs et leurs agents.

Ensemble, faisons de ce mandat une étape décisive pour renforcer votre rôle d'employeur valoriser le travail de nos agents, premiers acteurs de la proximité citoyenne.

Je vous remercie de votre confiance et compte sur votre engagement pour écrire, avec les services du CDG17 dont je salue l'engagement discret et l'adaptabilité, une nouvelle page de l'action publique territoriale en Charente-Maritime.

Alexandre GRENOT
Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime,
Maire des Gonds,
Vice-Président de la CDA de Saintes,
Vice-Président du Département de la Charente-Maritime.

GOUVERNANCE
Installation du nouveau CA

DOSSIER SPÉCIAL
Rencontre élus employeurs

ZOOM SUR
Les visages de la territoriale

GOUVERNANCE

Installation du nouveau CA

Le 15 septembre dernier, à Bussac-sur-Charente, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est installé pour un nouveau mandat.

Un nouveau mandat sous le signe de la continuité

À l'issue de cette assemblée, Alexandre Grenot, maire des Gonds, a été réélu Président du Centre de gestion de la Charente-Maritime.

Autour de lui, quatre vice-présidents et vice-présidentes ont été élus : Marie-Danielle Giraudeau, Laurent Bouillé, Sylvie Marcilly et David Baudon.

Cette nouvelle équipe, issue de la représentation des 657 collectivités et établissements publics affiliés, est le reflet de la diversité des territoires de la Charente-Maritime : littoral, Pays Rochelais, Pays rochefortais, Saintonge, Haute-Saintonge, Vals de Saintonge…

Le mandat s'ouvre sous le signe de la continuité. L'équipe du CDG17 – élus et agents – poursuivra son action auprès des élus employeurs, dans l'accompagnement de la gestion des ressources humaines.

Le CDG17, bien plus qu'un simple prestataire

Le Centre de gestion n'est pas un simple prestataire extérieur : c'est un établissement public administratif, émanation des collectivités elles-mêmes.

Par l'exercice de ses missions, il apporte un soutien aux employeurs qui, s'ils restent responsables des décisions qu'ils prennent à l'égard de leurs agents, ont souvent besoin de l'appui technique assuré par les services de l'établissement.

Les actions de l'établissement s'organisent sur la base des orientations arrêtées par sa gouvernance.

Le Conseil d'administration

Instance de décision, le Conseil d'administration arrête le budget, le taux de cotisation et la tarification des prestations facultatives, les orientations stratégiques, l'organisation interne des services…

Il est composé de 29 élus, dont 22 sièges réservés aux représentants des 657 collectivités et établissements publics affiliés comptant moins de 350 agents, représentant plus de 8 000 carrières et 1 700 contractuels en emploi permanent.

Il se réunit 4 à 5 fois par an : à La Rochelle en janvier, puis dans tout le département, à l'invitation de ses membres.

Le Bureau

En complément de l'exercice de leurs délégations, les membres du Bureau arrêtent, après débat sur les dossiers courants comme sur les orientations stratégiques, l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration.

Les vice-présidences :

• **Marie-Danielle Giraudeau**, 1ère Vice-présidente, Maire de Fontaines-d'Ozillac. Chargée de la coopération avec les CDG de Nouvelle-Aquitaine et de représenter le CDG17 au sein de la Fédération nationale des CDG.

• **Laurent Bouillé**, 2ème Vice-président, Maire de Sonnac. Chargé de l'emploi et de la formation des secrétaires généraux de mairie, de l'égalité professionnelle, de l'insertion et l'inclusion professionnelle, et de la convention avec le FIPHFP (Fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique).

• **Sylvie Marcilly**, 3ème Vice-présidente, Conseillère municipale de Fouras. Chargée de la transformation numérique et de la cybersécurité de l'établissement.

• **David Baudon**, 4ème Vice-président, Maire de La Jarrie. Chargé du fonctionnement administratif et financier, de la résilience organisationnelle, de l'offre de service et des relations avec les collectivités.

Les délégations :

• **Jean-Michel Chatelier**, Maire de Meursac. Délégué aux relations avec les collectivités, en soutien et complémentarité avec David Baudon.

• **Françoise Durand**, Adjointe au maire de Bussac-sur-Charente. Déléguée aux enjeux de santé et à la protection sociale complémentaire.

• **Marie-Noëlle Suraud**, Maire de Coivert. Déléguée aux relations avec les partenaires institutionnels.

• **Jean-Marc Thomas**, Maire de Saint-Simon-de-Bordes. Délégué au dialogue social.

Les administrateurs sont décisionnaires sur les rapports présentés lors des réunions du Conseil d'administration. Certains siègent également dans des instances (Conseil médical en formation plénière, CAP, CCP, CST, Conseil de discipline) où ils représentent les employeurs.

Cette organisation, mise en place entre élus, traduit la diversité des aspects que peut prendre le rôle du CDG17 dans la mise en œuvre du statut de la fonction publique territoriale et dans la gestion des ressources humaines des collectivités.

DOSSIER SPECIAL

La rencontre des élus employeurs

Le jeudi 8 octobre, plus de 200 élus et agents territoriaux ont répondu présents à l'invitation du Centre de gestion à Pont-l'Abbé d'Arnoult, à l'occasion de la Rencontre des élus employeurs.

Cette matinée, pensée pour les maires, leurs collaborateurs (DGS et SGDM) ainsi que les présidents d'EPCI élus en mars dernier, avait un objectif simple : vous offrir un temps d'échange et d'information pour bien aborder votre mandat.

Un programme au service des élus

Après un accueil café, Alexandre Grenot, Président du CDG17, et Nathalie Parlant, Directrice, ont ouvert la matinée en présentant les enjeux de cette nouvelle mandature et les accompagnements que le Centre propose aux collectivités du département.

Deux tables rondes ont ensuite rythmé la matinée :

1. La relation maire-secrétaire de mairie, un duo essentiel : Stéphanie Lorinet, secrétaire générale de mairie au CDG17, et Dominique Malherbe, psychologue du travail, ont échangé avec Denis Rouyer, maire, et Aurélie Rauscher, Secrétaire Générale de Mairie de La Grippe-rie-Saint-Symphorien, sur ce binôme au cœur du bon fonctionnement d'une commune. Témoignages concrets, regards croisés et conseils pratiques : un moment très apprécié des participants.

2. L'élu employeur et la GPEEC : Emilie Letranchant et Aurélien Martin, du service Analyse et prospective RH du CDG17, accompagnés de Céline Coelho, responsable de service RH & financières d'Angoulins, et de Laurent Bouillé, maire de Sonnac, ont permis de démystifier la GPEEC et de montrer comment cet outil peut aider chaque élu employeur à construire sa politique de ressources humaines.

En parallèle, **le forum des services** a donné aux élus l'occasion de rencontrer les équipes du CDG17, d'échanger directement avec elles et de découvrir l'étendue de nos missions : conseil RH et juridique, prévention, santé ou encore intérim territorial… Autant de dispositifs à votre service tout au long du mandat.

La matinée s'est achevée autour d'un cocktail déjeunatoire, prolongeant les échanges dans une ambiance conviviale.

Le CDG17 à vos côtés tout au long du mandat

Vous étiez nombreux venus de tout le département, et nous vous remercions pour votre participation et la qualité des échanges. Cette matinée n'est qu'un début : le Centre de gestion reste à vos côtés pour vous accompagner, vous et vos équipes, dans chacune des étapes de votre mandat.

Une question, un besoin, un projet ? Contactez le CDG17 : notre équipe se tient à votre disposition.

ZOOM SUR ...

LES VISAGES DE LA TERRITORIALE

Ils font vivre nos collectivités — rencontre avec celles et ceux qui, chaque jour, servent les habitants.

Derrière chaque mairie, chaque école, ou encore chaque médiathèque, il y a des femmes et des hommes engagés. Des parcours parfois attendus, souvent imprévus. Des métiers variés, au plus près des citoyens. Pour les faire connaître du grand public, le Centre de gestion de la Charente-Maritime lance la campagne « Les visages de la territoriale », une série d'interviews d'agents territoriaux qui racontent leur métier, leur parcours et ce qui les anime.

Pourquoi cette campagne ?

La fonction publique territoriale souffre parfois d'une image floue ou trop administrative. Pourtant, elle regroupe des métiers riches, concrets et porteurs de sens. À travers cette campagne, le CDG17 poursuit quatre objectifs :

- Valoriser les métiers territoriaux auprès du grand public et des potentiels candidats ;
- Attirer de nouveaux talents en donnant une image concrète, humaine et attractive de ces professions ;
- Mettre en lumière la diversité des carrières dans les collectivités, qu'elles soient grandes ou petites ;
- Renforcer l'image de proximité et d'utilité publique des agents territoriaux.

Des agents et leurs métiers

Pendant plusieurs semaines, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs agents aux profils et aux territoires très différents : une directrice de médiathèque, un garde champêtre, une ATSEM ou encore un directeur général des services...

Des parcours de vie qui montrent qu'il n'y a pas un seul chemin pour rejoindre la territoriale : reconversion professionnelle, opportunité, passion transmise... Chaque interview revient sur le quotidien de ces agents, leurs défis, leurs fiertés et leurs conseils pour celles et ceux qui souhaiteraient franchir le pas.

Une campagne 100 % digitale

Pour toucher le plus large public (et notamment les candidats potentiels) la campagne se déploie entièrement en ligne :

- **Sur notre site internet** : les interviews complètes, au format questions/réponses, seront publiées dans une rubrique dédiée ;
- **Sur LinkedIn** : chaque mois, à partir de janvier, un nouveau portrait sera mis à l'honneur, avec des extraits marquants et des photos des agents sur le terrain.

Suivez-nous pour ne manquer aucune de ces rencontres !

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

85, Boulevard de la République - CS 50002
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9
Tél 05 46 27 47 00 - cdg17@cdg17.fr
www.cdg17.fr

Directeur de la publication : Alexandre GRENOT
Rédacteur en chef : Nathalie PARLANT
Ont contribué à ce numéro : Laura MASSONNEAU
Crédits photos : Stéphane LE LUDEC, CDG17, DR

**Gardons le contact :
abonnez-vous à notre page LinkedIn,
pour connaître l'actualité des employeurs territoriaux et du CDG17.**